



EN 2019,
+ DE BUDGET !
+ DE PROJETS SÉLECTIONNÉS

Une porte ouverte sur l'Europe !

■ ERASMUS + EN 2019 : DES CANDIDATURES SIMPLIFIÉES ET UN BUDGET EN HAUSSE



Les « échanges scolaires Erasmus + » concernent les **équipes éducatives** et leurs **élèves**, de l'école maternelle au Lycée.

Ils permettent des rencontres et des échanges entre élèves et entre collègues d'établissements scolaires, sur une thématique commune, pour des mobilités courtes ou longues.

■ S'INFORMER



Retrouvez toutes les informations sur :
www.agence-erasmus.fr/page/echanges-scolaires

■ TROUVER UN PARTENAIRE



Un projet se prépare avec un ou des partenaires européens.

Des plateformes et relais sont là pour vous aider :

- **e-Twinning**, plateforme européenne des enseignants qui met en relation plus de 640 000 enseignants et plus de 20 000 établissements scolaires européens
www.etwinning.fr
- **School Education Gateway**, la plateforme européenne des acteurs de l'Education
- Les Comités de jumelages de la commune de l'établissement
- Alliances françaises

■ ETRE ACCOMPAGNÉ



- Au rectorat, par la DAREIC, pour des questions en lien avec votre candidature
- Grâce à la liste des contacts sur la page « Les échanges scolaires Erasmus + »
- Par l'enseignant Référent Action Européenne et Internationale (ERAEI) de votre établissement scolaire
- Grâce à un développeur Erasmus + ([carte des développeurs Erasmus+](#))

Partenaire ou coordonnateur, deux façons de s'impliquer dans un « Echange scolaire Erasmus + »



■ ÊTRE PARTENAIRE D'UN PROJET ERASMUS + :

Le bon réflexe !

Comme beaucoup d'autres écoles, collèges et lycées en France, commencez par devenir partenaire d'un établissement coordonnateur français ou européen : c'est une bonne façon d'ouvrir votre établissement à l'Europe

■ SE LANÇER COMME COORDONNATEUR D'UN PROJET ERASMUS +

Associez un autre établissement français à votre projet

PRÉCONISATIONS NATIONALES POUR OPTIMISER VOS CHANCES DE SÉLECTION :

- Format recommandé du partenariat :

1 coordonnateur français + 1 partenaire français + de 1 à 4 partenaires européens (6 établissements maximum au total)

Pour plus d'impact sur le bassin d'éducation pensez aux projets inter-degrés, aux projets entre établissements de même degré aux spécificités communes, aux projets avec établissements en REP/REP+

- Durée de projet : de 1 à 2 ans (voir 3 ans en cas de mobilités longues)

- Budget moyen par projet pour 2 ans :

100 000 euros, soit 20 000 à 25 000 euros par établissement participant, pour deux ans pour un projet avec quatre établissements scolaires (maximum 16 500 euros par an et par établissement)

Versement de 80% de la subvention dès le début du projet

■ DES EXEMPLES DE PROJETS ERASMUS+ :

A retrouver sur la page « [Les échanges scolaires Erasmus +](#) »

■ ENVOI DES CANDIDATURES



avant le 21 mars 2019

Le résultat de la sélection sera connu en juillet pour un démarrage des projets dès septembre 2019